



Fédération
des sociétés
d'histoire
du Québec

Le 1^{er} janvier 2007

Madame Lysiane Gagnon
La Presse
7, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec)
Canada, H2Y 1K9

Madame,

Nous avons été pour le moins étonnés de lire dans votre chronique du 30 décembre 2006 (« *Il ne faut pas jeter l'éponge* », p. A27) que, selon vous, les organismes de protection du patrimoine restent cois devant le changement toponymique prévu par la Ville de Montréal pour l'artère Du Parc-De Bleury.

Vous n'êtes visiblement pas au courant (et c'est bien regrettable!) des interventions faites par la Fédération des sociétés d'histoire du Québec (FSHQ) qui regroupe près de 200 sociétés d'histoire et organismes patrimoniaux au Québec (plus de 40 000 amateurs d'histoire) et qui, par le biais de son Comité du patrimoine, intervient régulièrement dans ce genre de dossiers.

Ce comité se préoccupe de disparition d'édifices patrimoniaux, de biens naturels et patrimoniaux, de patrimoine qu'on efface, qu'on déplace, qu'on défigure ou qu'on détruit. Au cours de la dernière année, entre autres, la FSHQ a donné son appui à SOS Parc Orford; elle a effectué des démarches pour que soit sauvé et restauré la maison Louis-Hippolyte-LaFontaine, à Montréal; elle a exercé des pressions pour que le Zoo de Québec soit conservé (notre lettre aux médias a d'ailleurs été publiée dans *Le Devoir*); et elle est intervenue à plusieurs reprises contre l'implantation d'appartements en copropriété dans l'arrondissement historique de Sillery, à Québec; nous avons également fait part de notre position en ce qui a trait au projet de réforme de l'enseignement en histoire.

Voilà autant de dossiers largement médiatisés sur lesquels s'est prononcée ouvertement la FSHQ. Généralement, nous faisons part de nos interventions aux médias, dont *La Presse*, par voie de communiqués de presse ou de lettres, mais, malheureusement, on n'en fait que très rarement état. C'est sans doute que nous intervenons toujours dans le sens de la commémoration historique et de la préservation et mise en valeur du patrimoine et que ces revendications trouvent rarement écho dans la population québécoise, et plus particulièrement la population francophone. D'où, du reste, l'ampleur du drame qui menace présentement notre plus important héritage, notamment architectural, le patrimoine religieux, un sujet qui nous préoccupe énormément à la Fédération des sociétés d'histoire du Québec et pour lequel nous avons présenté un mémoire à la

.../2

Commission de la culture de l'Assemblée nationale l'hiver dernier, mémoire que vous pourrez trouver aisément sur notre site (www.histoirequebec.qc.ca, sous l'onglet « Patrimoine ») avec plusieurs de nos autres mémoires, communiqués ou lettres (voir aussi l'onglet « Dossiers FSHQ »).

Pour une province ou un État qui se targue d'avoir comme devise « Je me souviens », il faut bien admettre qu'il y a un sérieux problème de mémoire et de commémoration au Québec...

Dans le cas plus spécifique de changement de toponyme pour l'avenue Du Parc, la FSHQ a envoyé une lettre au maire Gérard Tremblay et à son conseil pour lui recommander de ne pas faire disparaître les toponymes Du Parc et De Bleury (pauvre Sabrevois de Bleury, éternel oublié dans le combat pour conserver « avenue Du Parc »!) pour des raisons de commémoration historique. Les journaux nationaux ont reçu copie de cette lettre. Après le résultat du vote au conseil municipal de Montréal, la FSHQ a réagi rapidement. Dans une lettre à Danielle Turcotte, directrice de la Commission toponymique du Québec, la FSHQ a vivement recommandé à la Commission de porter un regard critique sur cette décision qui risque de créer un dangereux précédent au Québec et qui, à notre avis, porte à la controverse et continuera d'être un choix controversé, ne respectant pas ainsi l'un des critères énoncés par la Commission de toponymie pour l'attribution de noms de rues, villes, etc.

Nous y avons également suggéré à la Commission de considérer d'autres options pour commémorer des personnages qui, comme l'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa, méritent d'être honorés... mais surtout pas dans la controverse. Ainsi, par exemple, certaines grandes villes européennes et même Toronto ont su attribuer un second nom à une artère ou une place, sans faire disparaître son nom original et historique. Toronto a ainsi honoré Marshall M^cLuhan en plaçant son nom au-dessus des pancartes de sa rue Saint-Joseph, comme le démontre la photo jointe à cette lettre.

En cette nouvelle année 2007, la FSHQ souhaite, plus que jamais et de tout cœur, que le Québec conserve et mette en valeur son patrimoine bâti, toponymique, naturel et archivistique dans son intégralité afin que désormais, *il se souviennne...* toujours et à jamais.

*Le Président,
Fédération des sociétés d'histoire du Québec,*



Richard M. Bégin

P.j. Lettre envoyée à *La Presse* par la FSHQ à la fin d'octobre 2006
Photo présentant un exemple de double nom pour une rue, à Toronto